Mairie de la Nouvelle-Orleans.
CONSEIL GENERAL.
Séance de [illegible] 5 avril 1848.

R[illegible]

GEORGE ALLAN, President.

[illegible]

A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
Conseil de la Municipalite No Un.
Séance de lundi, 10 juillet 1848.

R[illegible] résolution passée le 3 juillet 1848 [illegible]
JH. GENOIS, recorder.

A. D. CROSSMAN, maire.
H. BIER, commis

[illegible]

A. D. CROSSMAN, Maire

HOTEL et JARDIN.
[illegible] résidences du Sud.
L'Hotel et les Jardins de Carrollton
[illegible]

JAMES HURNO.

HOTEL DE BILOXI
[illegible]

HOTEL DES CHENES VERTS.
TENU PAR Mrs GRADAT
[illegible]

[illegible]
H. DE GOER & RIFFLARD,

[illegible]
JOHN HAYMAN & Co,
[illegible]

JOHN HAYMAN & Co,

[illegible]
N. DUDOUYT,
13 Toulouse.

[illegible]
A. PAVILLIER,
26, St Louis au 1er.

A VENDRE [illegible]
H. BONNABEL,
37, rue Tchoupitoulas.

Avis aux Habitans et Negociants.
M. [illegible]
H. DE GOER & RIFFLARD,
21, rue des Magasins.

500 [illegible]
H. DE GOER & RIFFLARD

V[illegible]
F. JORDY,
No. 40, rue Conti.

M[illegible]
HARROD, PARLING & Co.
[illegible] rue Commune

VIN BLANC [illegible]
A. CARRIERE,
24, rue Vieille Levée.

V[illegible]
A. CARRIERE,
24, Vieille Levee.

M[illegible]
A. PAVILLIER,

L[illegible]
L. PINAC

Revolution de 1848
HISTOIRE REPUBLICAINE [illegible]
V. HEBERT,
149, rue de Chartres.

VIN [illegible]
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
99, rue de la Douane.

EN [illegible]
E. ROCHEREAU & Co,
17 & 19, St Louis.

GOUDRON [illegible] 1340 barils résine de Wilmington, à vendre par
ALFRED KEARNY & Co,
98, rue des Magasins.

ZINC en feuille et clous—14 tonneaux zinc en feuille [illegible], en débarquement du brig [illegible] du Havre, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
10 fev 21 rue des Magasins.

LIQUEURS au drawback—70 caisses liqueurs assorties, en douane et à vendre par
A. CARRIERE,
16 mai 24 Vieille Levee.

MARCHANDISES au drawback—12 caisses de Guingham reçues par le navire Creole de New York, ayant droit au drawback, à vendre à bas prix par DUFOUR, DURAND & CO.,
2 mai 25, Chartres.

VICOMTE DE BRAGELONNE—une Livraison —En vente chez V. HEBERT, Libraire,
23mai 149, rue de Chartres.

A Une Assemblée du Bureau de Santé de la Paroisse d'Orleans, qui a eu lieu au Bureau, 86 rue du Canal, le 28 juin 1848,

Il a été résolu que le Bureau de Santé de la Paroisse d'Orleans accepte l'offre faite par M. Massey de tenir toujours en main du virus de vaccine frais, qu'il distribuera gratis à MM. les médecins de la Nouvelle Orleans, à sa pharmacie, encoignure Camp et Gravier, et que le secrétaire soit chargé de faire publier cette résolution dans le journal officiel.
1 Juillet A. HESTER, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL GENERAL.
Seance de mercredi 14 juin 1848.
Ordonnance relative aux steamers employés comme bateaux de transport.

Il est ordonné par le Conseil Général de la Nlle-Orleans que sur les bateaux à vapeur employés par certaines personnes pour transporter des denrées ou autres marchandises leur appartenant, de la ville aux raffineries, habitations ou autres endroits situés dans un rayon de dix milles de la limite supérieure ou inférieure de la ville et réciproquement, il sera prélevé comme taxe de levée sept piastres par jour, pendant tout le temps que les dits bateaux resteront dans les limites de la ville.
(Signé) JAMES J. DAY, président.
Approuvé le 20 juin 1848.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme.
29 jn H. BIER, commis.

MUNICIPALITE No 1. — Bureau du Collecteur des taxes sur cabarets, cafés, etc.
En vertu de l'ordonnance suivante: "Toute personne tenant auberges, pensions, cafés, billards, cabarets, guinguettes et autres maisons publiques, sans licence, paiera, sur conviction du fait et à chaque contravention, une amende qui ne sera pas moindre de dix piastres et qui n'excédera pas cent piastres."
Le Collecteur prévient les personnes tenant les susdits établissements ouverts sans licence, qu'elles seront poursuivies comme ayant forfait à la loi.
4 juillet—1m V. LABATUT, Collecteur.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR DU DEUXIEME DISTRICT JUDICIAIRE.
Paroisse de St-Bernard.
Succession de Juan Nieves.
AVIS est par le présent donné à toutes personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la date de cet avis, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de Juan Nieves ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. DUMOUCHEL,
10juil—3m10j Greffier.

Avis aux Voyageurs et aux Habitants.
PHARMACIE RASPAIL.
LE soussigné vient de recevoir par le navire Lorena, du Havre, quelques boîtes contenant une pharmacie complète de Raspail. Chaque boîte contient:
Eau sédative, huile camphrée, alcool, pommade, sirops, gaudron, sparadrap, camphre, poudre et grumeaux de camphre, grumeaux et pilules d'aloès et en général tout ce qui est nécessaire pour le pansement et pour se traiter soi-même, suivant Raspail. Prix modéré. VICTOR HEBERT,
29 juin 149 rue de Chartres

Pianos et Pianinos de HENRY HERZ.
WM F. MAYO informe le public qu'il vient d'être nommé par M. H. Herz, unique agent pour la vente de ses GRANDS PIANOS et PIANINOS. La vogue méritée qu'ont obtenu ces instruments dans ce pays-ci, et sa demande incessante qu'il en a, engage Wm F. Mayo à ouvrir une salle de vente où ces pianos seront exposés. Il appelle aussi l'attention sur les Pianinos qui n'ont pas d'égal pour la richesse du son et l'élégance de la forme, réunissant à la solidité le brillant et la facilité du toucher. Ils ont obtenu la médaille d'or du premier degré, prix le plus élevé offert par le gouvernement français. Ces instruments sont généralement recherchés en France, en Angleterre et en Allemagne.
M. Wm. F. Mayo prie les personnes qui désireraient faire acquisition de pianos, de prendre l'avis de MM. les professeurs, et de lire les éloges que la presse a accordé à ces instruments lorsque M. Herz les a introduits dans ses Concerts.
Il y aura toujours un assortiment complet au dépôt No 5, rue du Camp, à 3 portes de la rue du Canal. 7juil

A VENDRE chez V. Hebert, rue de Chartres—
LE WHIP POOR WILL OU LES PIONIERS DE L'OREGON, par Amedée Bouis, Louisianais. 20mai—2a

Aux Marchands, Habitants et Médecins de la campagne.
ON trouve toujours chez le soussigné des médicaments, drogues, produits chimiques, instruments de chirurgie, vitres, &c., &c., garantis de première qualité et à des prix modérés. Il a des relations directes avec les premières maisons d'Europe et du Nord et peut en tout temps fournir des remèdes très-frais, à la demande que de faibles quantités à la fois, souvent renouvelées.
A. A. PEYCHAUD,
21 av—1an 123, rue Royale.

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes, reçues par les navires Europe, Lorena et Virginia, du Havre.
2 caisses mouchoirs batiste unis et brodés nouveau genre
2 caisses barèges grande nouveauté,
2 do mousseline de soie [illegible]
1 do gaze albony,
1 do foulard et grenadine imprimées,
1 do mousseline Suisse unie,
4 do parapluies manche et bout ivoire, qualité supérieure,
3 do do do bofle do do
15 do do qualité ordinaire de 18 à 36 pouces,
4 do ombrelles doublées, dentelle, pervenche, pompe et couronne,
1 do mouchoirs batiste brodés et garnis dentelle extra riche,
2 do bretelles, lacets et autres très bas prix,
4 do chapeaux de soie nouvelle mode.
Au drawback.
8 caisses madras très bas prix,
10 do plateaux de coton,
10 do do en fils,
6 do indienne française,
4 do agrafes plate argentées,
2 do mouchoirs [illegible]
Toutes ces marchandises seront vendues à très bas prix pour clore diverses consignations, par
H. DE GOER & RIFFLARD,
[illegible] 21, Magasins

Chaux de Thomaston, Ciment, Platre, &c.
A VENDRE: 500 barils chaux fraîche de Thomaston, 300 barils ciment romain et hydraulique, 200 barils ciment de Rosendale, 250 do plâtre de Paris, 150 do plâtre pour engrais, 100 do barils de terre à feu, [illegible] 200 milliers briques à feu, 150 barils sable blanc, 500 do goudron de Wilmington, 350 do bray, 300 do résine.
ALFRED KEARNY & CO.,
24 juin 98, rue des Magasins.

POUSSIERE de marbre, et terre à feu toujours en mains, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité.

CHAUX—1000 barils chaux de Meadow Rock, en débarquement de la barque Jeddo, 3me Municipalité, a vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 26 avril

CHAUX—500 barils chaux de marbre de [illegible], en déchargement de la barque N. D. Chase, 3me Municipalité, a vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 26 avril

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.
VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisances. Aussi Pompes, appareils à Bière, &c. Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront ponctuellement remplis et ses prix seront modérés. 13 fev—1an

LE CONSEILLER DES DAMES.
JOURNAL complet des travaux d'aiguille—Revue et gazette des femmes, rédigé par les sommités littéraires et artistes, donnant 800 dessins par an, plus des gravures de modes, romances, quadrilles, dessins de broderies, &c., &c.—L'abonnement part de novembre 1847.
Prix: $4 par an, payables d'avance.—On ne souscrit pas pour moins d'une année.
On s'abonne chez V. HEBERT,
149, rue de Chartres.
N. B.—Avec le numéro d'avril (qui vient d'être reçu), les abonnés recevront à TITRE DE PRIME, LE GRAND LIVRE DE LA MAITRESSE DE MAISON, registre de comptabilité, disposé de façon qu'à première vue une dame peut se rendre compte des opérations intérieures depuis les plus minimes jusqu'aux plus considérables, telles que dépenses de toilette, de boucherie, de fruiterie et laitage, loyer, domestiques, ports de lettres, son et entretien des enfants, dépenses de la cave, blanchissage, d'église, théâtre, bals, concerts, dépenses de médecin, pharmacien, dépenses pour musique, peinture, littérature, &c, &c, &c. 29jn

CHAUX—700 barils bonne chaux fraîche de la carrière du Cap Girardeau, à vendre par
P. H. MONSSEAUX,
Rue St Louis et Vieux Bassin, au Marble Yard.
1er juillet

Cuisines patentées de Beebe.
LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines, tant pour bois que pour charbon, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et s'engagent de les faire placer et vérifier [illegible] l'on pourra le désirer.
Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière [illegible] de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc, ayant une boule [illegible] contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATER WORKS et la chauffer à mesure que l'on en retire.
Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans ce pays, tant en fait d'économie que de commodité.
S. MASPEREAU & Co,
7aout— Rue Condé, No 221

10 piastres de recompense.
PARTIE marronne de chez M. J. B. Mascot, 3ème Municipalité, depuis le 11 de mars dernier, la griffonne nommée MARGUERITTE, taille d'environ cinq pieds 2 ou 3 pouces, elle a les dents de devant qui lui manquent, elle est vue très souvent au marché de Ste Marie et de Poydras, 2de Municipalité. La susdite récompense sera donnée à celui qui la logera dans une des geôles de cette ville ou la remettra à son maître. 19 juin

25 PIASTRES DE RECOMPENSE.
PARTI marron, le 30 avril dernier, de l'habitation de Fortier Frères, paroisse St-Jacques, le mulâtre WILLIAM, âgé de 30 ans, taille de 5 pieds 8 pouces, d'une corpulence moyenne, ne parlant que l'anglais.
S'adresser à ROMAN & KERNION,
27 juin—2ps No 3, Front Levee.

$15 de Récompense.
PARTI marron de chez le soussigné, le 4 juillet dernier, le mulâtre CHARLES, âgé d'environ 55 ans, teint d'Indien, cheveux droits, coupés courts, figure mince, taille d'environ cinq pieds sept pouces, très mince. [illegible] droit. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque logera le dit esclave dans une des prisons de la ville, ou le ramènera chez son maître.
Les capitaines de navires sont prévenus de ne point recevoir le dit esclave à leur bord, sous peine d'être poursuivis, suivant la loi.
JOSEPH DE SEAMUS,
13juil Alger

$50 de Récompense.
Le mulâtre SAM, âgé d'environ seize ans, et appartenant à la succession R. H. Clann, est parti de chez le soussigné depuis le mois de mai dernier, et a été vu en ville. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque donnera les renseignements nécessaires pour poursuivre judiciairement la personne qui le loge ou l'emploie, ou bien $20 à quiconque le logera dans une des geôles de cette ville.
NATHAN, JARVIS & Co,
10juil—6 16, rue des Magasins.

$20 DE RECOMPENSE
Pour l'arrestation du nègre charpentier DICK ou RICHARD, parti le 12 du courant de l'habitation du soussigné par le chemin de la Metairie, avec un paquet de linge. Taille au dessus de 5 pieds, âge d'environ 30 ans, il ne parle qu'anglais. Il a perdu une dent de devant de la mâchoire supérieure et a deux marques blanches sur la figure. Il se tient et marche droit.
15juil H. BONNABEL,
37, rue Tchoupitoulas.

TEREBENTINE—90 barils, à vendre à bas prix par ALFRED KEARNY & Co,
14 juin 98 rue des Magasins

CASSE—2000 surons, en magasin et à vendre par NORCROSS & POSDICK,
2jn 68, rue des Magasins

FOULARD de coton pour le marché du Mexique.
12 caisses foulards imprimés;
6 caisses madras ordinaires, en débarquement du navire May Flower, du Havre, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
13 mai 21, rue des Magasins

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.
HART THOMAS & Co, informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:
De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture, à - 6 heures A. M.
Dernière do à - 8 do P. M.
De la rue du Canal:
Première voiture, à - 6 1/2 h. A. M.
Dernière do à - 8 1/2 h. P. M.
Départs du bas de la ville:
De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité.
Première voiture, à - 6 heures A. M.
Dernière do à - 7 3/4 h. P. M.
De la rue du Canal:
Première voiture, à - 6 1/2 h. A. M.
Dernière do à - 8 1/4 h. P. M.
Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y a des dames.
Billets à vendre au No. 52, rue des Magasins.
28 mars—1an

Chemin de fer du golfe du Mexique.
Encoignure Champs-Elysées et Bons-Enfans, 3eme Municipalité.
A PROCTORVILLE.—Lac Borgne.
Distance, 27 milles.
Prix du voyage: 75 cents; enfans et esclaves: 35 c.
ARRANGEMENT D'ETE.
Départs de la ville.
A 6 heures A. M. — A 12 heures M.
A 9 heures A. M. — A 6 heures P. M.
Départs du Lac Borgne.
A 5 heures et demie A. M. — A 1 heure P. M.
A 8 heures et demie A. M. — A 6 heures P. M.
Restaurat et Hôtel à Proctorville, Lac Borgne, tenu par M. Fernando Sanchez, Win. Trim et autres.
Le steamer anglais touche à l'Ile-aux-Vaisseaux le 2 de chaque mois, en allant à la Vera Cruz, et le 21 ou 22 lors de son retour pour la Havane et l'Angleterre. 31 mars

EN déchargement du navire Oscar, de Bordeaux:
100 barriques vin rouge, C. Bellexue, Baurech.
80 do do St Emilion.
25 do do Montferrand.
20 do do St-Estèphe.
10 do do Lafitte.
6 do do Chateau Margaux.
25 demi barriques vin blanc Haut Barsac.
11 do do do Haut Sauterne 1840.
5 futailles de 30 g., eau de vie fine champagne
26 caisses de 12 bouteilles bouchées en verre, vin rouge Chateau Laffitte,
20 do do do do do Latour.
20 do do do do do Margaux.
21 do do do do do Gruau Larose.
20 do do do vin blanc chateau d'Yquem.
a vendre par VON. MAIGNAN,
27 juin 87 rue St Louis

FOIN—100 balles excellent foin de l'Est, en débarquement du navire Manchester, à vendre par J W STANTON & Co,
27 juin Encoignure Magasins et Lafayette

SEL—400 tonneaux sel de Marseille, première qualité de Trapani et en déchargement de la barque Eliza Thornton, 3me municipalité: à vendre par L. H. GALE,
27 jn 93, Commune.

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux, Cognac Pellevoisin:
10 demi pipes, 4me preuve, cognac Pellevoisin;
30 quarts do do do do
60 huitièmes pipes 4me preuve, do
100 paniers guignolet;
45 caisses absinthe;
7 do prunes, a vendre par
TH. BAILLY, BLANCHARD & Co,
26jn 99, rue de la Douane

VIN rouge et vinaigre—58 barriques vin rouge, 18 barils vinaigre de vin blanc (Meunier frères). En débarquement du navire l'Oscar et a vendre par S. D. GRATIAA,
26 juin 35, Natchez.

VINS et eaux de vie, ayant droit au drawback—300 demi quarts et huitièmes de pipes vin de Xérès.
10 quarts de pipe eau de vie J. J. Dupuy 4me preuve, à vendre par
26 jn S. D. GRATIAA, 35, Natchez.

1500 caisses vins rouge et blanc diverses marques et qualités, en magasin et à vendre par S. D. GRATIAA,
26 jn 35, Natchez.

CONSERVES ALIMENTAIRES—
1500 boîtes sardines à l'huile marque Deffez, Co
3000 1/2 " " "
500 boîtes et demi truffes du Perigord
350 " " et quarts pêtes truffes "
500 " " petits pois.
400 " cèpes à l'huile. S. D GRATIAA,
26 juin 35, Natchez.

CHAMPAGNE—210 paniers vin de Champagne cordon vert et marque de Lorme, en magasin et a vendre par S. D. GRATIAA,
26jn 35, rue Natchez.

VIEUX Chambertin—50 caisses Chambertin, article très supérieur et a vendre par S. D. GRATIAA,
26 jn 35, Natchez.

A VENDRE, en débarquement du navire Oscar, de Bordeaux
40 barriques vin rouge bon ordinaire.
111 barils vin blanc Haut Sauterne.
525 caisses vin rouge, par POUGET FILS,
26 juin 19, rue Conti, entre Chartres et Levée

CASSE fraîche en débarquement, tamarins en barillets, camphre et sel ammoniac raffiné, etc. etc., à vendre par H BONNABEL,
26 juin 37 rue Tchoupitoulas, enc. Natchez

COGNAC dans les magasins de la douane, à vendre par les soussignés:
100 quarts pipes eau de vie John Durand La Rochelle
15 demi do do do.
14 ditto do do J Brand 6me preuve
15 quarts do do do
12 ditto do vieux cognac Jean Louis
9 demi do do Maglory.
16 quarts do do do
20 quarts do Otard, Dupuy & Co.
20 quarts do Pinet, Castillon & Co.
10 barils do ditto
12 mai J & J TARDOS, 15 Conti

EAU DE VIE.—En débarquement du navire Oscar, de Bordeaux,
10 demi pipes cognac 4me preuve, de la marque Rasteau Charruyer.
30 quarts do do do do
2 demi pipes cognac de J. J. Dupuy.
10 quarts do do à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
23 juin 34, Vieille Levee.

EN déchargement du navire Oscar, de Bordeaux
100 quarts pipes eau de vie Ph. Godard.
10 demi do do J. J. Dupuy.
10 quarts do do do
178 barriques vin Château Margaux et St Julien.
1157 do do do do
500 demi boîtes sardines, marque Levesque, à vendre par E. ROCHEREAU & Co.
23 juin 17 & 19 rue St Louis

EN débarquement du navire Cato, capt. Bertrand, venant de Bordeaux
20 demi barriques vin blanc Haut Sauterne.
50 paniers anisette superfine.
55 caisses cerises à l'eau de vie.
25 do fruits assortis, à vendre par
VIC. MAIGNAN,
23jn 87, rue St Louis

EAU DE VIE—4me preuve, ayant droit au drawback:
20 demi pipes, à vendre par VIC. MAIGNAN,
23jn 87, rue St Louis

VINS EN CAISSES—500 caisses St Julien, ayant droit au drawback; 100 do St Estèphe 50 do Pauillac; 100 do Margaux; 25 do Château d'Issan; 50 do Sauterne, en bouteilles et en demi bouteilles et a vendre par VIC. MAIGNAN,
23jn 87, rue St Louis

VINS FINS en barriques, diverses marques, vin blanc en demi barriques, fruits à l'eau de vie, cerises, vinaigre, bouchons, &c., à vendre par VIC. MAIGNAN,
23jn 87, rue St-Louis

COGNAC—Vieux cognac 1819; 20 quarts de pipe à vendre par VIC. MAIGNAN,
23jn 87, St Louis

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Cato, venant de Bordeaux:
300 barriques vin rouge, de diverses qualités.
230 barils vin blanc.
531 caisses vin rouge St Julien Médoc.
105 do vin blanc Haut Sauterne.
50 do absinthe suisse de Sauvageol, Bruneton & Co.
10 quarts de pipe cognac Castillon.
En magasin, d'importations précédentes:
100 barriques vin de Marseille.
120 do vin de Bordeaux.
3000 caisses vin rouge.
130 do vin blanc
40 paniers vin de champagne.
6 quarts de pipe cognac Castillon.
100 paniers anisette superfine de Champion.
En Entrepôt:
500 caisses vin rouge St-Julien.
20 juin—1m G M LUCAS, 30 Bienville

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—115 caisses en déchargement des navires Alleghany, Oregon et Emily Taylor, comprenant un assortiment complet pour la ville et la campagne, et en magasin, à vendre par
G. W. DUNBAR,
20 juin 30, rue de la Douane.

FOIN—375 balles foin de l'Est, en débarquement de la barque Genessee, à vendre par
J. W. STANTON & CO,
20jn enc. Magasins et Lafayette

CONCORDANCE entre les LOIS HYPOTHECAIRES étrangères et françaises — contenant les textes et résumés des lois hypothécaires de 53 Etats, par M. ANTOINE DE ST JOSEPH.
Dépôt chez LELIEVRE, Libraire, No 210, rue Royale. 19juin

A VENDRE à bon marché pour du comptant une machine à vapeur de la force de 35 chevaux, et d'une construction parfaite. Cette machine est établie sur le modèle le plus en usage pour un moulin à scie, ou une presse hydraulique à coton. Pour plus amples informations, s'adresser à MM. Cook & Stiles, 135, Nouvelle Levée, 2de Municipalité. 28fev

MARCHANDISES au draw-back—Reçues par les derniers arrivages, et à vendre à bas prix par les soussignés:
8 caisses jaconats anglais.
5 do indiennes anglaises.
10 do ceintures en crêpe de Canton, couleur, écarlate.
4 do ceintures do do assorties en couleur.
2 do mouchoirs Verona; 2 balles coton blanc.
Aussi—20 caisses indiennes américaines.
10 balles coton écru, marque Anthony.
1 caisses foulards de soie.
2 do coton noir pour paletots.
3 do véritable nankin.
8 do listados blancs.
2 do guinghan, 30 pouces.
1 do foulards coton imprimés.
1 do dentelles, imitation valenciennes.
DUFOUR, DURAND & CO,
30 mars 25, Chartres

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux, et a vendre:
105 barriques vin St Julien Médoc,
30 barils vin Haut Sauterne,
1000 boîtes sardines
DOMINIQUE LANATA,
24 juin Nos 8 & 10, rue Jefferson

CHAUX—1500 barriques chaux de Thomaston, du rocher de Madow, en débarquement des bricks Monterey et Marseillois, et de la barque Turbo, à vendre par JOHN STROUD & Co,
24jn 146, rue Commune

BLUE LICK en barils, oat meal (gruau d'avoine), arrowroot, tapiaka, sagou perlé blanc et jaune, mousse d'Irlande ou Carragne, mousse d'Islande, colle de poisson, du Russie, colle américaine, colle de Cooper, gélatine en lanières pour gelée ou blanc mangé, colle blanche pour chapeaux, cochenille en liquide, bleu en liquide, essences de toute espèce, baies de genièvre, en débarquement et à vendre par
H BONNABEL, Droguiste en gros,
26 mai encoignure Natchez et Tchapitoulas

COUVERTURES — 20 balles couvertures fines de 3 points.
12 balles indiennes riches de dessins nouveaux.
10 do do sur perkale.
3 do mousselines satinées riches.
10 balles jaconats ayant droit au drawback;—le tout de la fabrique de MM. Dollfus Mieg & Co, à vendre par Th. BAILLY BLANCHARD & Co,
8 mai—1m 99, rue de la Douane.

EN magasin d'importations récentes et à vendre par les soussignés:
150 barriques vin rouge Marseille,
50 do do Bordeaux,
60 barils Madère, 30 barils Porto;
40 barils Muscat, 60 caisses Muscat,
15 caisses vermouth, 30 do absynthe,
25 do kirschenwasser,
30 paniers champagne, diverses marques,
20 do do 24 demi bouteilles,
40 caisses fruits au sirop,
25 do vin Geissenheimer,
30 do vin rouge,
300 milliers bouchons fins, pointus et réguliers,
60 milliers bouchons à dammejeannes.
MARTIAL PEYRET & CO.,
4juil—1m 27, rue St-Louis.

JOHN STROUD & CO,
ATELIER DE MARBRERIE,
146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne
Manteaux de cheminée—Grates à fourons.
Monuments:
Tombeaux, plaques à inscriptions, pierre de tombes bleu que toute espèce de marbres.
Chaux de Thomaston:
Plâtre de Paris calciné, ciment Romain hydraulique crime à plâtrier, sable blanc Anglais, briques à feu de Pittsburg et Pennsacole.
M. JOHN STROUD a transféré son domicile du No. 56, rue de la Douane, au No. 146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne.
15 mars—1an.

J. H. SMOOT,
AVOCAT ET COMMISSIONNAIRE.
Pour la Louisiane, Mobile, Alabama.
5juin—1an.

NATTES—NATTES—NATTES.
A VENDRE par les soussignés, 400 pièces nattes blanches et couleur, venant d'être reçues.
GIQUEL & JAMISON,
13 av No 6, rue de Chartres.

JOHN O. WOODRUFF & Co,
MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.
No 93, rue des Magasins
JOHN O WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF
14jan

WILLIAM DAVIDSON & Co.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
17, rue St.Charles
NOUVELLE-ORLEANS. 17 jn

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L A GUILLEMAIN,
13fev—1an Agent

CHS. A. BARRIERE,
Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,
No 20, rue de Chartres, NOUVELLE ORLEANS,
Importeurs directs de marchandises françaises,
23juin

EDUCATION.
M. HARE, A. M. Dublin, a l'honneur d'annoncer au public qu'il a choisi pour la saison une maison commode à la Passe Christian.
Les Elèves qui lui seront confiés recevront une éducation solide, des soins dévoués, et auront la faculté de prendre des bains de mer.
M. Hare transfèrera son établissement de la rue Prytanée entre Terpsichore et Euterpe, au nouveau local ci-dessus, vers le 1er juillet.
Des informations plus étendues seront données à ceux qui feront des applications. 10avril—1an.

HUILE DE CASTOR—20 barils huile de Castor, qualité supérieure, à vendre par
NATHAN JARVIS & Co
18av enc. Magasins et Commune

CHARPIE—3 caisses charpie anglaise bonne qualité, de la manufacture de Sipton, à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
18av Encoignure Magasins et Commune.

CHAUX DE MEADOW ROCK—2000 barils chaux de Meadow Rock, en débarquement de la barque L ddo et à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
78, Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité. 18av

CIMENT DE ROSENDALL de Denmans et Nelson & Brown, à vendre en quantité, à la convenance des acheteurs, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
78, Poydras, & 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité. 18av

LES soussignés font savoir à leurs habitués et au public en général, qu'à dater de ce jour ils publieront chaque semaine le poid du pain qui sera réglé au cours des farines.
Afin de n'avoir aucun différend avec les personnes qui ne les paient que chaque mois, ils donneront constamment 22 pains 1re qualité pour une piastre, diminuant ou augmentant le poid; et pour faciliter les personnes qui ont des domestiques ou celles qui sont peu fortunées, ils feront une seconde qualité dont ils donneront 32 pains à la piastre, faisant une différence de 25 pour cent en plus de la 1re.
Tarif de cette semaine:
1re qualité .... 18 onces,
2e. do .... 15 do.
LEFEBVRE & Co.,
DAQUIN BRO.,
DESDUNES POINCY,
P. DUCOM & Co,
Vve. N. BOUNY;
MAX BLOCK & Co.
N. B.—Le public observera que nous donnerons un poids de pain égal aux boulangers donnant 27 et 30 pains.

Le prix moyen de la farine fraîche de St Louis étant aujourd'hui de $5, nous donnerons pendant la semaine commençant aujourd'hui 24 avril, VINGT SIX PAINS, D'UNE LIVRE CHAQUE, pour une piastre.
Nouvelle-Orleans, 24 avril 1848.
RODRIGUEZ & CO.,
241, rue Julie.
Ou l'on peut se procurer des biscuits au soda, au sucre et au beurre, ainsi que du biscuit de bord, aux prix les plus modérés. 25av

A VENDRE en débarquement du navire Cato, venant de Bordeaux:
100 caisses absinthe Sauvageol & Bruneton,
200 do vin rouge St Julien Médoc,
8 boucauts ficelle en petites pelotes,
8 caisses fenêtre pour débarquement de navire.
EN MAGASIN.
60 barriques vin de Bergasse vieux,
60 do do St Julien, au dessus de l'ordinaire
20 do do do ordinaire,
20 do do vieux Leoville,
60 barils vin de Porto vieux,
30 do vin Madère
8 quarts Cognac vieux, marque L Coq,
200 caisses absinthe suisse diverses marques,
50 do do Sauvageol & Bruneton,
150 do fruits à l'eau de vie, prunes et poires,
100 do cerises do do kershwasser,
50 do fruits et framboises au jus, marque de Teysonneau,
100 do vin blanc et rouge, en 24 demi-bout.,
10 balles de 30,000 bouchons pointus,
200 Damejeannes vides,
Eau de fleurs d'oranger en estagnons et en caisses.
N. DUDOUYT,
17 juin 13, rue Toulouse.

EAU-DE VIE, &c., en débarquement du navire Cato, de Bordeaux
12 demi-pipes eau de vie de J J Dupuy, 4e preuve,
30 quarts do do do
24 barriques vin rouge Montferrand,
162 caisses do Margaux,
300 do cerises à l'eau-de-vie,
20 do fruits assortis do
50 do cornichons
4 do de Gd sec chaque moutarde française,
50 do prunes sèches,—a vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
17 juin 34, rue Vieille Levee.

CHAMPAGNE— Marque " Ducal Grape " et Couronne, en bouteilles et demi bouteilles, reçu par le navire Rockall, du Havre, a vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
17 juin 34, rue Vieille Levee.

DROGUES ET MEDICAMENS récemment reçus à vendre:
Manne en larmes blanches, qualité supérieure, manne en sorte détachée, gomme arabique blanche No 1 et 2, gomme Senegal belle et ordinaire, genièvre fraîche, [illegible], élixir antiglaireux de Guillié, capsules de Raquin, pilules de Vallet, do de santé, fleurs et racine de guimauve, [illegible], fleurs tilleul, do de mauve, do de coquelicot, do de violette. Par P CUSACHS,
16 jn encoig Condé et St Philippe.

EN débarquement du navire Cato de Bordeaux:
22 barriques vin rouge Pauillac Médoc 1844,
8 do do St-Julien Médoc do,
10 do do do 1841,
16 do vin blanc Haut Sauterne,
54 barils et 53 caisses vin blanc Haut Sauterne,
71 caisses vin rouge St-Estèphe Médoc,
75 do do St-Julien,
40 do absinthe suisse, Sauvajol & Bruneton,
850 boîtes sardines à l'huile d'Ate Gillet & Co.
1000 demi-boîtes do
1000 quarts do
A vendre par B. TALAMON,
17 juin 182, rue Royale.

A VENDRE en débarquement du navire Cato, de Bordeaux:
200 barriques vin rouge Ludon Médoc,
100 barils vin blanc Haut Sauterne,
15 caisses vin Château Giscours, Médoc,
40,000 bouchons demi-longs surfins,
20,000 bouchons à demi bouteilles.
Har POUGET FILS,
17 juin 10 Conti entre Chartres et Levée.

EN débarquement du navire Cato, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés:
513 caisses vin rouge St-Estèphe Médoc, ayant droit au drawback;
542 do do St-Julien do do;
40 barriques do Queyries;
20 do do Pauillac, Médoc;
13 do do St Julien do;
2 demi pipes cognac E. Debuc, 4me preuve;
150 paniers anisette superfine de Champion;
2 caisses moutarde de Motelay;
12 cuveaux fromage de gruyère, à vendre par FERBOS FRERES,
17 jn—10j encoig. Royale et Dumaine.

BOUCHONS & BOUTEILLES vides.—10 balles bouchons de 30 milliers chaque, non pointus.
200 paniers bouteilles vides de Bordeaux, en très bon ordre, à vendre par A. CARRIERE,
3 mai 24, Vieille Levee.

VIN en barriques et caisses très supérieur.—Le soussigné a à vendre un petit envoi de véritable vin de Medoc très supérieur; ce vin mérite l'attention des connaisseurs.
A. CARRIERE,
3 mai 24, Vieille Levée.

14 demi pipes eau de vie de Cognac.
25 caisses absynthe et 25 paniers Champagne, à vendre par LAFEYRE & HARISPE & Co,
3 juin 66, St Charles.

VIEUX VINS—6 barriques vin Médoc (Pontet Cannet) vieux.
16 barriques vin fin Léoville Médoc.
6 demi do do blanc fin vieux Barsac 1840.
En débarquement de la barque Croton, et à vendre par A. CARRIERE,
8 mai 24, rue Vieille Levee.

AUX HABITANTS SUCRIERS—Chaudières à sucre en fer forgé et en fonte, des manufactures de E. Maco, de Liverpool, de toutes dimensions, savoir—36, 42, 48, 49, 50, 53, 54, 58, 60, 66, 72, 78 et 82 pouces, à vendre par
WYLIE & EGANA,
No. 20, Vieille-Levée, près l'encoignure de la Douane
2juin

BOUTEILLES VIDES—100 paniers bouteilles de 22 et 21 onces, en parfait ordre, à vendre par P. LONGIS,
5 juin 116, rue Royale

IMITATIONS Madère et Porto:
120 quarts en douane,
600 do en magasin.
5 juin P. LONGIS, 116, Royale.

COGNAC—
16 demi-pipes brandy,
16 quarts do do
10 quarts do do Dumon,
5 quarts do do Pinet Castillon,
5 juin P LONGIS, 116 rue Royale

DIVERS—100 barriques vin de Bordeaux de choix, 80 do Marseille, 1,500 caisses vin de Bordeaux, 400 quarts Porto, 40 do Sherry, 50 do Madère; un grand assortiment brandy, absinthe, fruits, bouchons, damejeannes etc.
P. LONGIS,
5 juin 116, Royale.

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.
JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle-Orleans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs; pompes de force, pompes à bière, etc., etc.; ustensiles de cuisines, tubes à bains, installations de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne; réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en petit de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des PRIX MODERES. 22 m—a

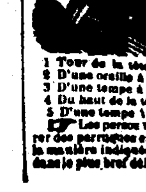

J. B. BOIRON
COIFFEUR, rue St-Charles, No 64, en face de l'église du Rév. M. Clapp, Manufacture de perruques; toupets en tulle cheveux, bandeaux, nattes, frisettes et cachefolie. Manière de prendre mesure pour une perruque:
1 Tour de la tête 21 pouces,
2 D'une oreille à l'autre, 00.
3 D'une tempe à l'autre, 00.
4 Du haut de la tête à la naissance du cou, 00.
5 D'une tempe à l'autre, 00.
Les personnes des paroisses qui voudront envoyer leur mesure prise de la manière indiquée ci-dessus, elles seront servies dans le plus bref délai.
8 nov—a

Mandeville Academy.
CETTE Institution est située, à Mandeville, paroisse St-Tammany, sur les bords du lac Pontchartrain. Salubrité, proximité de la Nouvelle-Orleans, communications faciles entre les parents et leurs enfants, au moyen des bateaux à vapeur qui font les voyages du lac, bains fréquents et salutaires, promenades agréables et variées; tout contribue à faire de Mandeville un endroit vraiment convenable pour une institution. L'établissement est spacieux et distribué convenablement pour une maison d'éducation.
L'institution de Mandeville est sous la direction de Mr. F. McManus et de Mr. A. Dorion. Ces Messieurs, qui viennent de s'associer, osent espérer que la longue expérience qu'ils ont acquise dans l'enseignement, et le zèle qu'ils mettront à remplir leurs devoirs, inspireront aux pères de famille une confiance pleine et entière, confiance qu'ils s'efforceront toujours de mériter, et qui leur est indispensable pour le succès de leur établissement.
Le cours des études embrasse les langues anciennes et les langues modernes, les mathématiques, la philosophie, la rhétorique, la littérature, l'histoire, la géographie, l'usage des globes, la tenue des livres, la calligraphie, etc.
L'enseignement de la musique, du dessin, de la danse et de l'escrime est aux frais des parents, et se paie séparément.
Chaque élève, en entrant, paie $10, pour les objets dont il a besoin à la salle d'étude et au dortoir, à moins que les parents n'envoient ces mêmes objets. L'établissement fournit le papier, l'encre et les plumes; les livres de classe restent la propriété de l'établissement, les élèves n'en ont que l'usage.
Chaque élève doit avoir assez de linge et de vêtements pour pouvoir en changer au moins deux fois par semaine.
Le prix de la pension est de $25 par mois, payables à la fin de chaque mois. Les élèves de la campagne doivent avoir un correspondant à la Nouvelle Orleans. 25 avril

INSTITUTION POUR LES DEUX SEXES,
DIRIGÉE PAR M. ET MME GOURAULT,
Rue des Remparts, No141, entre St-Pierre et Toulouse,
[CLASSE LE SOIR.]
REFERENCES.
1re Municipalité. Dr. A. Mercier, 10, rue de la Douane.
2me Municipalité, M. J. M. Lapeyre, 66, rue St-Charles.
3me Municipalité. A. Dimitri, surintendant des Ecoles Publiques de l'Etat. 7mars.

WASHINGTON HIGH SCHOOL.
PENSIONNAT ET EXTERNAT
POUR
Les Jeunes Demoiselles,
SOUS LA DIRECTION DE
Mme DE LA GRACERIE,
Rue de l'Esplanade, entre Bourgogne et Dauphine.
LA méthode suivie dans l'Etablissement ne fatigue ni l'attention, ni la mémoire des élèves. Les livres n'y sont point multipliés; et l'enseignement, rendu facile et attrayant par les efforts du professeur, est dégagé des milles inutilités de la routine.
Deux professeurs de langue et de littérature anglaises sont attachés à l'Institution Washington.
Les études comprennent l'*Anglais*, le *Français*, l'*Italien*, les *Mathématiques*, l'*Histoire*, la *Géographie*, l'*Histoire naturelle* et la *Rhétorique*.
Les plus jeunes élèves reçoivent les élémens de l'instruction primaire.
M. de la Gracerie est chargé de l'enseignement supérieur. Il donne également ses soins à la seconde classe préparatoire.
A la demande de plusieurs familles, une quatrième classe est ouverte pour les enfans qui ne savent pas encore lire.
La musique est devenue une partie essentielle de l'éducation d'une jeune personne. M. Curto, professeur honorablement placé dans l'estime publique, donne ses soins éclairés à l'enseignement de cet art. Un second professeur exerce les élèves.
Afin que les familles et le public puissent connaître les progrès des élèves, deux examens auront lieu chaque année, l'un en février, l'autre en juillet.
Mme de la Gracerie, voulant donner aux jeunes personnes qui lui seront confiées tous les soins affectueux d'une mère, ne recevra qu'un nombre fort restreint d'élèves pensionnaires.
L'instruction religieuse est l'objet d'une sollicitude toute particulière. Les élèves catholiques sont préparées à la première communion.
L'INSTITUTION WASHINGTON est située, dans le quartier le plus sain de la ville. Les salles destinées aux classes sont vastes et bien aérées.
La Directrice invite les familles à visiter son établissement.
CONDITIONS.
Les pensionnaires paient le blanchissage compris $20
Les élèves de la 1ere classe 8
Les élèves de la 2de classe 6
Les élèves de la 3me classe 5
Les élèves de la 4me classe 4
Le prix de la demi-pension, les frais d'enseignement non compris, est fixé à 6
La musique, le dessin et la danse se paient à part.
La Directrice s'estime heureuse de pouvoir offrir aux familles les références suivantes:
MM. Dr. Manzan, MM. S. Fart,
P. Conrad Jr., H. M. Wright.

Ate. BARRAUD,
Coiffeur-Parfumeur,
Encoignure Royale et Orleans,
A l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs qu'il vient de recevoir, par le navire Rockall, un beau choix de marchandises d'été et de fantaisie, et qu'il en fera l'ouverture le 26 mai courant.
ARTICLES POUR DAMES.
Gants de soie satin glacé, dito soie ordinaire, blancs noirs et couleur, gants fil d'Ecosse, mitaines filet blanches et noires, gants [illegible] filet noirs et blancs, bas de soie et fil d'Ecosse, pèlerines et canezous, bonnets du matin, bonnets en taffetas crêpe, éventails du prix de 25 sous jusqu'à $50, guirlandes pour mariées, boucles de ceintures, cravates, épingles pour châles, dito pour robes, bracelets et autres bijouteries.
ARTICLES POUR HOMMES.
Chemises de toile blanche, dito en percale devant de toile, chemises coton blanc, chemises couleur [illegible] de soie, do en fil d'Ecosse, do coton blanc et couleur, cravattes en soie; do batiste, chaussettes fil d'Ecosse blanches, do en coton, parapluies, cannes, cravaches, fouets de cabriolet.
ARTICLES DE FANTAISIE.
Portes cigares riches et ordinaires, carnets pour bals et pour visites, portes monnaie, bourses, épingles, Bisques, boîtes à bouquets porcelaine, do en cristal, nécessaires de voyage pour homme et pour dame, corbeilles de mariage, cartes de fantaisie et autres objets pour cadeaux, peignes, brosses, parfumeries, pommades et huiles de toutes espèces, grand choix de cheveux pour frisettes, bandeaux, fausses nattes, perruques et faux toupets, cheveux à vendre à Messieurs les coiffeurs, et autres articles qui seraient trop longs à détailler.
Il prie les personnes qui font usage de parfumerie de ne point confondre celle qu'il vend en son magasin, fabriquée à Paris chez les meilleurs parfumeurs, avec celle qui se fabrique ici; toutes ses pâtes, crêmes, poudres et autres cosmétiques pour l'usage de la peau, qu'il offre en vente, sont toutes faites avec les fleurs, ce qui fait que leur usage est salutaire pour entretenir la blancheur, la fraîcheur et l'éclat de la peau, et en effacer les rides, l'autre, qui se fabrique ici, est composé d'essence qui brûle la peau et en ternit l'éclat. Il est de même pour les pommades pour arrêter la chute des cheveux; celle qui se fabrique à Paris [illegible] l'on s'empresse de s'en servir malheureusement le remède est pire que le mal, vu qu'il rentre des corps acides qui en rongent la racine et qui les empêchent de repousser à tout jamais.
Toutes les marchandises ci dessus détaillées seront données à très bon marché. Partant pour France, il prie les personnes qui lui doivent d'avoir la bonté de vouloir solder leur compte avant son départ, qui est fixé au 4 juin prochain. 25mai

BAINS SULFUREUX ET DE VAPEUR.
LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il continue à préparer et administrer ces Bains dans le local où se trouve sa fabrique de parfumerie, rue Saint Louis, No 263, entre les rues Villere et Robertson.
L'efficacité de ces Bains est déjà connue dans un grand nombre d'affections chroniques de la peau, telles que la gale, le prurigo, les dartres, la teigne, &c, &c. On s'en est servi avec un succès remarquable contre d'autres maladies très souvent rebelles aux ressources de l'art, comme les rhumatismes anciens, la goutte atonique la paralysie, les névroses, les engorgements des glandes, du sein, ceux des ganglions lymphatiques et des articulations. Des médecins distingués en font les plus grands éloges et les prescrivent journellement dans les maladies invétérées, qui réclament l'emploi d'un agent énergique puissant. Les succès obtenus par cette méthode de traitement sont confirmés par le laps de temps qui s'est écoulé depuis la guérison des malades.
Le soussigné espère que les soins qu'il a mis à satisfaire les personnes qui ont honoré son établissement de leur patronage, lui procureront pour l'avenir la confiance des malades dont le traitement réclame l'application des bains sulfureux ou de vapeur.
15mai—1an F. MAUBERRET.

CHEMIN A COULISSES DE LA Nelle.-ORLEANS ET DE CARROLLTON.
LES prix de passage dans les chars sont comme suit:
Billet seul, pour tout endroit en deçà de la rue Pleasants, 20 cents.
Enfans au dessous de 12 et au dessus de 5 ans, 10
Domestiques (billets d'esclaves) toute dist. 10
Cinquante billets rouges, $7 50
Les chars arrivent et partent de l'ancien dépôt encoignure des rues Perdido et Baronne.
En moins d'une demi-heure on se rend avec agrément et sans chaleur, au JARDIN DE CARROLLTON. L'hôtel qui s'y trouve est ouvert en tous temps aux visiteurs qui y trouveront des crêmes à la glace et autres rafraîchissements, ainsi que des soupers à bon marché.
Les chars partiront comme suit:
LES JOURS DE LA SEMAINE:

De la N. Orleans.	De Carrollton.
Avec chev., 6 1/2h P M	Avec chevaux 5 h. A. M
A vapeur, 9	A vapeur, 7 1/2
" 11	" 10
" 1 P. M.	" midi.
" 3 1/4	" 2 P. M.
" 5 1/4	" 4 1/2
" 7 1/4	" 6 1/2
Avec chev. 9 1/4 P. M.	Avec chevaux, 8 P. M
Dito 11 1/2 P. M.	Dito 10 P. M.

Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orleans à 11 heures du soir.
Arrangements pour les Dimanches:
En outre des heures ordinaires de la semaine, il y aura un train de chars qui partira tous les jours depuis 1 heure jusqu'à 7 heures, de Carrollton, et jusqu'à 8 de la Nlle-Orléans; les chars à chevaux partant de Carrollton à 8 heures et demie, excepté les jours de pluie, car alors les chars ne partiront qu'aux heures régulières de la semaine.
Du 1er mai au 15 août, un train partira de Carrollton à 8 heures du soir et de la Nlle-Orléans à 9 1/4, prenant la place des chars à chevaux, à l'exception des jours de pluie.
Il y aura à chaque train des chars expressément pour les Dames.
CHEMIN A COULISSES DE LAFAYETTE.
Le trajet sur ce chemin sera comme suit:
Un seul billet, 10 cents.
50 billets, $4 00
CHARS DE LAFAYETTE.
De Lafayette, en été, 6 A. M—De la rue Canal, 6 1/2 A. M. " — De Lafayette en hiver, à 7 A. M.—De la rue du Canal, à 7 1/2 dito.
Après quoi, ils partiront de chaque bout du chemin jusqu'à 7 du soir en hiver, et 8 en été; ensuite ils partiront toutes les heures jusqu'à 11 1/2 de la Nlle-Orléans lorsque les théâtres seront ouverts; autrement à 10 heures de la Nlle-Orléans et 10 1/2 de Lafayette.
Il est défendu de fumer dans les chars.
JOHN HAMPSON, Ingénieur en chef.
Les habitans de Lafayette et Carrollton sont prévenus que la compagnie a établi un prix uniforme pour les billets d'abonnement des chars; savoir $5 par mois d'avance pour l'une ou l'autre route et quelque soit la distance, les enfants moitié prix des billets de ce genre ne seront donnés que du commencement à la fin d'un mois. 6 mai

DEPOT GENERAL des Conserves alimentaires de la fabrique de MM. LANGLAIS & Co., à St Louis (Missouri).
Les soussignés préviennent les marchands et les consommateurs que le seul dépôt de ces Conserves est établi chez eux, où l'on en trouvera constamment le choix le plus varié, et que tous les ordres qu'ils recevront seront remplis avec promptitude.
Les capitaines de navires pourront se fournir de tout ce que nécessite un voyage.
FERBOS Frères,
13 juin—1m Encoig. Royale et Dumaine.

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL,
Accompagné de Gravures sur Bois.
PARAISSANT à Paris tous les samedis, depuis le 3 mars 1843.
Chaque No. se compose de seize pages in-folio, imprimées sur trois colonnes et présente la revue la plus complète qui existe de tout ce qui est digne d'exciter l'attention publique dans les événements contemporains.
On souscrit à la Nouvelle-Orléans, chez
VICT. HEBERT, libraire,
No. 149, rue de Chartres
N. B—Les premiers Nos. contenant les événements de février 1848, et commençant la nouvelle année (mars 1848), viennent d'être reçus par le navire Lyons, du Havre.
Les Nos. 267 et 268 arriérés sont arrivés. 15jn

A VENDRE par les soussignés:
30,000 cigares, regalias, media-regalias et milares. J & J TARDOS, 15 Conti

Acte d'association de la Compagnie Indépendante des Remorqueurs.
LE huit avril, en l'an mil huit cent quarante huit, pardevant le soussigné, Albert Childe Ainsworth, notaire pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et assermenté, et en présence de témoins ci-dessous désignés et soussignés, ont comparu en personne Robert Murphy; John Hughes, représentant la maison Hughes, Vallette & Thomas, d'Algiers en cette paroisse; Richard Bartlett Sumner; Robert McDowell, pour la maison McDowell & Peck; John O. Woodruff, pour la maison John O. Woodruff & Cie; B Saulet; Manuel Elliott, en son nom et en celui de Manuel Elliott & Cie; Wm. C. Budd, représenté par Robert Murphy; Alexander Miller; Dominique Lanata; C. G. Meeker; L. J. Webster, pour la maison de L. J. Webster & Cie; John Geddes, pour la maison J. & R. Geddes; E. Weysham, pour la maison E. Weysham & frère; W. B. Converse, pour la maison Converse & Cie; Jethro B. Bailey, pour la maison Bailey & Baxter; George Hinton; Joseph A. McFarland; Martin Davis; Wm. M. Hambury; Wm. Long; Thomas Diamond; Mme de St-Romes; Paul Devergès, en son nom et comme fondé de pouvoirs de la dite dame; H. B. Quick; J. H. King; G. T. Beauregard et Alfred Robelot; et les dits comparants ont déclaré qu'ils désirent former une association anonyme, en vertu de l'acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 12 mars 1847, intitulé " Acte pour autoriser les associations limitées ou anonyme et pour les régler," et que dans cette vue, ils consentent par les présentes les stipulations et conventions suivantes, savoir:
1o. La dite Société ou Compagnie sera conduite sous le nom et titre de "Compagnie Indépendante des Remorqueurs" et elle sera domiciliée en la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane.
2o. Les affaires et opérations de la dite Compagnie seront de remorquer à la vapeur les bâtiments venant de la mer ou prenant la mer, de leur faire remonter ou descendre le Mississippi, de transporter du fret et des passagers dans les dites traversées; aussi de servir d'allèges à tous bâtiments, sur le fleuve ou à la mer; de transporter du fret et des passagers sur tous points du Golfe du Mexique, ou ailleurs, en mer; et aussi d'acheter et de construire tous bâtiments à vapeur, dont il sera besoin en aucune manière pour le service de la dite Compagnie.
3o. Le fonds capital de la dite Compagnie est par le présent fixé à cent vingt-cinq mille piastres, divisé en actions de mille piastres chacune, avec le privilège d'augmenter plus tard le dit capital, lorsque cette mesure sera décidée par un nombre d'actionnaires possédant la majorité du dit fonds capital, jusqu'à une somme qui ne dépassera pas trois cent mille piastres. La dite somme de cent vingt cinq mille piastres devant être payée ainsi qu'il suit: Vingt pour cent en argent à la signature du présent acte, sur le montant des actions prises par chacun des associés, et la balance, en paiements partiels qui n'excéderont pas dix pour cent, à telles époques qui pourront être fixées par la Compagnie, les dits paiements devant être ordonnancés par la Direction de la dite Compagnie.
4o. Les noms des dits associés et la somme pour laquelle chacun d'eux s'engage à la formation du fonds capital, sont:

Actionnaires.	Actions.		Capital.
Robert Murphy,	vingt	20	$20,000
R. B. Sumner,	dix	10	10,000
McDowell & Peck,	vingt	20	20,000
John O. Woodruff & Co,	trois	3	3,000
B. Saulet,	trois	3	3,000
Manuel Elliott,	une	1	1,000
Wm C. Budd,	une	1	1,000
Alexander Miller	une	1	1,000
Dominique Lanata,	deux	2	2,000
C. J. Meeker,	cinq	5	5,000
L. J. Webster & Co,	une	1	1,000
L. & R. Geddes,	dix	10	10,000
E. Weysham & Bro.,	une	1	1,000
Converse & Co,	dix	10	10,000
Bailey & Baxter,	deux	2	2,000
George Hinton,	deux	2	2,000
Jos. A. McFarland,	une	1	1,000
Martin Davis,	une	1	1,000
Wm. M. Hambury,	deux	2	2,000
William Long,	deux	2	2,000
G. T. Beauregard,	deux	2	2,000
Manuel Elliott & Co,	une	1	1,000
Thomas Diamond	cinq	5	5,000
Hughes Vallette & Thomas	dix	10	10,000
Mme de St Romes,	quatre	4	4,000
Paul Devergès,	une	1	1,000
King & Quick,	deux	2	2,000
Alfred Robelot,	deux	2	2,000
		125.	$125,000

5o. Cette Société ou Association limitée existera pendant onze années, à dater du 5 avril 1848, le dit terme expirant le 4 avril 1859.
6o. Les affaires de la dite Compagnie seront conduites par un Gérant, et une direction de cinq actionnaires, composée du Gérant et de quatre actionnaires directeurs.
7o. Attendu qu'il est convenu que par l'exécution des présentes stipulations, Robert Murphy, de la ville de la Nouvelle-Orléans transfère à ladite "Compagnie Indépendante de Remorqueurs" tous ses droits et intérêts à un certain contrat passé par lui le 6 avril 1848 avec James Montgomery et Samuel Ward, le dit contrat ayant été déposé en mon étude et ayant pour objet le privilège exclusif de se servir des bouillières patentées de Montgomery pour remorquer, à partir de la ligne supérieure de la ville de Lafayette jusqu'à cent milles des côtes en mer, et en considération dudit transfert, le dit Robert Murphy est par les présentes nommé seul gérant de ladite "Compagnie Indépendante des remorqueurs" pendant toute la durée de ladite société, ses devoirs seront de diriger et faire toutes les affaires de ladite compagnie, il tiendra à cet effet des bureaux commodes, et nommera sous ses ordres un secrétaire, dont le salaire, ainsi que celui de tous agents, coureurs et autres employés qui pourront l'aider dans lesdites affaires, et aussi le loyer et dépenses des dits bureaux seront à la seule charge dudit Robert Murphy, et pour compenser toutes les dépenses et le remboursement des services en qualité de gérant, il lui est accordé et il percevra une commission de cinq pour cent sur les produits bruts des bâtiments [illegible] par la compagnie. Ledit gérant ne pourrait être révoqué de ses fonctions que pour les causes ci-après exprimées et par un vote des deux tiers des actionnaires.
8o. Il sera du devoir du gérant de tenir [illegible] des livres dûment reliés sur un registre exact des procédures, transactions, comptes et affaires de ladite compagnie, ainsi qu'un état complet des recettes et dépenses. Le 30 décembre 1848 il soumettra aux actionnaires un état de situation exacte et détaillée des affaires de la compagnie, et le même devoir lui est imposé pour le premier lundi des mois de juillet et d'octobre et pour le dernier lundi du mois de décembre de chaque année après la présente [illegible] de la compagnie, s'il en existe, seront répartis aux actionnaires [illegible] et chacun d'eux devra signer [illegible] destiné à cet usage.
9o. Les actionnaires suivants sont par le présent nommés directeurs de la compagnie et serviront en ladite capacité jusqu'au 1er janvier 1850, savoir: Robert McDowell, John Geddes, John Hughes et John O. Woodruff
10. Une assemblée d'actionnaires sera tenue le dernier lundi de décembre 1849 ainsi que les années suivantes à la même époque, afin de procéder à l'élection de quatre directeurs qui serviront pendant l'année suivante, commençant le 1er janvier. Chaque actionnaire aura droit à autant de votes qu'il possédera d'actions de ladite compagnie. La direction [illegible] jours qu'elle indiquera elle même.
Elle prendra connaissance des affaires de la compagnie, décidera de l'achat des bâtiments ainsi que de ceux que la compagnie devra faire construire, elle examinera les comptes rendus du directeur et décidera des dividendes des profits du fond capital, suivant son jugement.
11. En cas de mort, démission, inhabilité, résignation ou changement pour cause, du présent gérant, une assemblée d'actionnaires aura lieu, et un successeur sera élu à la majorité des membres présents.
Cette assemblée sera annoncée par 10 jours de publication dans deux gazettes de la Nouvelle Orléans.
A cette assemblée, les actionnaires lui indiqueront ses devoirs, les pouvoirs et le temps pour lequel il est élu. S'il était nécessaire qu'un successeur fût nommé avant que les actionnaires puissent s'assembler, la direction nommerait un gérant pro tempore.
12. Le secrétaire dont il est question dans le 7e article de cet acte, sera nommé de la manière suivante:
Le directeur nommera trois personnes, et l'une d'elles sera choisie par la direction.
Le secrétaire agira comme trésorier de la compagnie, collectera et recevra tout l'argent pour son compte et le déposera immédiatement dans la Banque désignée par les directeurs, d'où il sera retiré sur les checks du secrétaire contresignés par le directeur, et pour les besoins de la compagnie.
Il fera aussi, sous l'approbation du gérant, tous les déboursés de ladite compagnie.
Le secrétaire fournira deux personnes au choix de la direction qui cautionneront qu'il remplira fidèlement ses devoirs; le chiffre de ce cautionnement sera indiqué par la direction, mais n'excédera pas dix mille piastres.
13. En cas de mort ou de résignation de l'un des directeurs, la direction choisira son successeur parmi les actionnaires, pour le temps que devait siéger le prédécesseur.
14. Pendant que le gérant sera en fonction, il ne pourra vendre, transférer ni engager d'aucune façon, aucune des actions qu'il possédait lors de sa nomination, sans l'autorisation des directeurs.
15. Les causes qui pourraient faire changer le gérant, Robert Murphy, comme il est mentionné dans le 7e paragraphe, seront:
Malhonnêteté prouvée dans l'administration des affaires de la Compagnie, ou incapacité physique ou morale.
Un gérant qui serait accusé par un directeur ou un actionnaire, sera suspendu par la direction pendant l'investigation des charges, l'enquête devra être faite et la décision prononcée dans les soixante jours, et la suspension cessera lorsque l'accusation aura été reconnue fausse.—Et dans le cas où le gérant aurait été suspendu sur des accusations frivoles ou par des motifs méchants, l'accusateur, et la direction votant cette suspension seraient responsables en dommages et intérêts envers le gérant et attaquable devant la cour.
16. Nul actionnaire ni son successeur comme tel ne sera responsable d'aucune perte, dommage ou dette contractée, au delà du montant des actions en sa possession.
17. L'actionnaire qui ne verserait pas son paiement partiel dans les trente jours qui suivront l'ordre donné, sera déclaré forfait envers la compagnie et perdra tous les paiements déjà faits.
18. Les actionnaires de la compagnie auront le droit d'acheter autant d'esclaves qu'ils jugeront convenable pour les bateaux et les affaires en général, ou bien les changer ou les vendre, ou les remplacer par d'autres, à leur choix.
19. Lorsque le temps pour lequel la société est formée sera expiré, toutes les affaires seront terminées et liquidées, au plus grand avantage de la compagnie, et à cet effet une assemblée d'actionnaires aura lieu, et trois d'entr'eux seront régulièrement choisis comme commissaires. Il leur sera accordé une compensation pour leurs services, et le temps durant lequel la liquidation devra être faite sera limité.
20 Les commissaires choisis auront le droit de collecter, poursuivre ou transiger pour toutes sommes dues à la compagnie, et de vendre et disposer pour du comptant, à l'encan ou de toute autre manière, tous les bateaux, esclaves, propriétés mobilières et tous les effets de la compagnie. Après quoi tout l'argent excédant les dettes de la compagnie lorsque les dites dettes seront payées, sera partagé au prorata des actions entre les mains des actionnaires.
Fait et passé en mon étude, en la ville de la Nouvelle Orléans, en présence de William Shannon et Théophile Commagere, témoins compétens, qui ont, en cette qualité, signé au dit acte, ainsi que les parties et moi, notaire, le jour et l'année que dessus.
Ont signé sur l'original:
Robert Murphy; R. B. Sumner; John Geddes, pour J. et R. Geddes; T. Verbois Degruy, par proc. pour B. Saulet; L. J. Webster, pour L. J. Webster & Co.; J. A. McFarland; J. O. Woodruff, pour John O. Woodruff & Co.; Dominique Lanata; Alexander Miller; H. B. Quick; Geo. Hinton; R. McDowell, pour McDowell & Peck; W. A. Converse, pour Converse & Co.; J. H. King; Martin Davis; Wm. M. Hanbury; C. J. Meeker; Rob. Murphy, par proc., pour Wm. C. Budd; William Long; P. Devergès; E. Weysham, pour E. Weysham & Bro; P. Devergès, par proc., pour Mme de St. Romes; Manl. Elliott; G. T. Beauregard; T. Diamond; Manl. Elliott, pour Manl. Elliott & Co.; Alfred Robelot; J. B. Bailey, pour Bailey & Baxter; John Hughes, pour Hughes, Valette & Thomas; William Shannon; Thos Commagere.
A. C. AINSWORTH, notaire.
Certifié conforme à l'original en minute; en foi de quoi j'ai délivré la présente copie sous ma signature et y ai apposé le sceau de mon étude.
Nouvelle-Orléans, 3 juillet 1848.
A. C. AINSWORTH, notaire.
4juil—3fps—30j

Jouets et Objets de fantaisie.
J. E. LOBRE & Co,
84, rue de Chartres, entre Bienville et Conti.
LES dames sont respectueusement invitées à visiter le grand assortiment de jouets et d'articles de fantaisie que nous avons en magasin, et dont une partie provient de la grande vente de la succession Lidner. Nous pouvons offrir le plus grand choix de jouets qui soit en ville et à des prix très bas.
Notre assortiment de mercerie est toujours très complet, et nous nous empresserons de remplir les ordres de nos articles que les dames qui sont à la campagne pourraient nous adresser. 4 juillet

HUILE de Palma Christi, 1re qualité, en barils, à vendre par H. BONNABEL,
19 mai 37 Tchoupitoulas.

VENTES A L'ENCAN

Grande vente de propriétés de très grande valeur, par la Banque des Citoyens de la Louisiane.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.
Bureau à l'encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse.
IL sera vendu mercredi, 19 juillet 1848, à midi, et les jours suivants, à la Bourse St-Louis, les propriétés suivantes, aux termes et conditions ci-dessous relatés, et conformément aux plans qui seront exposés plusieurs jours avant la vente:
Propriétés dans la Première Municipalité.
1o L'hôtel St-Louis, la salle de bal, la bourse, le café, la salle de bains, &c., selon le plan et la description déposés à la banque, avec 537 actions de la Banque des Citoyens.
2o Un terrain vacant sur le Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, mesurant 16 pieds de face sur 21 pieds 6 pouces de profondeur, et 22 actions.
3o Un terrain situé à l'intersection du Chemin du Bayou et de la rue de l'Esplanade, mesurant 29 pieds 6 pouces et 3 lignes de face au Chemin du Bayou, 72 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Johnson, 98 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue de l'Esplanade, et 27 actions.
4o Un terrain, contigu au précédent, mesurant 29 pieds 6 pouces 3 lignes de face au Chemin du Bayou, sur 80 à 87 pieds entre les deux rues, et 28 pieds 8 pouces 3 lignes de face à la rue de l'Esplanade, et 20 actions.
5o Un terrain, contigu au précédent, ayant la même façade au Chemin du Bayou et à la rue de l'Esplanade, sur 87 à 94 pieds entre les deux rues, et 20 actions.
Propriétés dans la Troisième Municipalité.
6o Six magasins en briques et couverts en ardoises, sur la batture du faubourg Marigny, entre les rues Mandeville et Marigny, mesurant chacun 30 pieds de face au fleuve et au Chemin Public, sur 90 pieds de profondeur, l'un formant l'encoignure de la rue Marigny.
7o DEUX TERRAINS situés au faubourg Washington, au-dessous de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St-Ferdinand, Cascalvo, de la Presse et Moreau. Les dits deux terrains sont désignés par les Nos. un et deux, sur un plan particulier, dressé le 2 novembre 1834, par J. Communy et L. J. Pilié, et annexé à un acte en l'étude de Théodore Seghers, notaire, en date du 14 février 1835.
Le terrain No. un formant l'encoignure des rues St-Ferdinand et Cascalvo, mesure vingt quatre pieds quatre pouces face à la rue St-Ferdinand, sur quatre-vingt-seize pieds de profondeur et face à la rue Cascalvo; et le No. deux, attenant au précédent, mesure également vingt quatre pieds quatre pouces face à la rue St-Ferdinand, sur quatre-vingt-seize pieds de profondeur. Ensemble une maison, briquetée entre poteaux, couverte en ardoises et autres dépendances. Ensemble aussi avec soixante actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui reposent sur la dite propriété.
8o Six lots de terre dans l'îlet borné par les rues Levée, Montégut, Cascalvo et la Presse à Coton, désignés de 1 à 6.
Le lot No. 1 mesure 60 pieds ou plus de face à la petite rue Première, sur une profondeur d'environ 66 pieds 11 pouces et 6 lignes. Ensemble les constructions qui s'y trouvent, clôture en fer, etc.; avec 10 actions de la Banque des Citoyens.
Le lot No. 2 mesure 21 pieds 9 pouces de face à la rue Montegut, sur une profondeur de 67 pieds; ensemble la maison en briques à deux étages, etc.; et 10 actions de la Banque des Citoyens.
Le lot No. 3 mesure 25 pieds de face à rue Montégut, sur une profondeur de 157 pieds. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent, et 10 actions de la Banque des Citoyens.
Le lot No. 4 mesure 36 pieds de face à la rue Montégut, sur une profondeur de 157 pieds. Ensemble la maison, dépendances, etc.; et 30 actions de la Banque des Citoyens.
Le lot No. 5 mesure 38 pieds 7 pouces de face à la rue Montegut, sur une profondeur de 157 pieds. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent et 15 actions de la Banque des Citoyens.
Le lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Montégut, sur une profondeur de 157 pieds. Ensemble la maison et autres constructions qui s'y trouvent, ainsi que 45 actions de la Banque des Citoyens.
9o Quatre lots contigus, mesurant chacun 24 pieds de face à la rue de Craps, sur 120 pieds de profondeur, entre les rues de la Presse et St-Ferdinand.
10o Trois lots de terre mesurant chacun 23 pieds 6 pouces sur la rue Moreau, entre les rues Louisa et Piété, sur une profondeur de 90 pieds avec les améliorations.
11o Onze lots de terre dans l'îlet borné par les rues Congrès, Claiborne, Prosper et Elmire.
12o Cinq lots de terre dans l'îlet borné par les rues Indépendance, Moreau et Cascalvo et la propriété de J. McDonough (ci devant Macarthy). Les dits lots sont désignés de 1 à 5. Les lots No 1, 2 et 3 mesurent chacun 34 pieds de face à la rue Indépendance, sur une profondeur de 95 pieds.
Le lot No 4 mesure 108 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à la rue Indépendance, sur une profondeur de 95. Ensemble la maison, cuisine bâtie en briques et toutes les améliorations qui en dépendent.
Le lot No. 5 mesure 6[illegible] pieds de face à la rue Indépendance, sur une profondeur de 95 pieds. Ensemble, la maison, cuisine, écurie, &c.
13o Cinq lots de 45 pieds 8 pouces chaque, face à la rue de l'Indépendance, sur 95 pieds de profondeur, l'un des lots formant l'encoignure de la rue des Grands-Hommes.
14o Dix lots de terre dans l'îlet borné par les rues France, Grands-Hommes, Lesseps et Cascalvo, et désignés comme suit les lots Nos 10, 11, 12, 13, 14, mesurant chacun 33 pieds 3 pouces de face à la rue de France, sur une profondeur de 115 pieds. Le lot No 9 mesure 47 pieds 8 pouces de face à la rue des Grands Hommes, sur une profondeur de 150 pieds 9 pouces. Les lots Nos 5, 6, 7, 8, mesurent chacun 33 pieds 3 pouces de face à la rue Lesseps, sur une profondeur de 115 pieds.
15o Deux lots de terre dans le faubourg Washington désignés par les lots Nos 1 et 2.
Le lot No. 1 mesure 116 pieds 1 pouce et 2 lignes de face au chemin public, sur une profondeur de 337 pieds 5 pouces et 1 ligne de face à la rue Pologne, et de 292 pieds 5 lignes sur l'autre ligne de division. Cette propriété ci devant Bourdin, est vis à vis des Magasins à tabac. Ensemble une grande maison avec 10 chambres, jardin, droit de batture, &c, et 176 actions de la banque des Citoyens.
Le lot No 2 mesure 65 pieds de face à la rue Pologne, sur une profondeur de 157 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Moreau. Ensemble une maison en bois et autres améliorations. Aussi 20 actions de la banque des Citoyens.
16o Un lot mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue des Bons Enfants, sur 131 pieds de profondeur, entre les rues Piété et Desirée.
17o Seize lots de terre dans l'îlet borné par les rues Bons Enfans, Morales, Louisa et Piété, et désignés de 1 à 16.
Les lots Nos 1 à 8 mesurent chacun environ 33 pieds ou plus face à la rue des Bons-Enfans, sur une profondeur d'environ 120 pieds. Ensemble 5 actions de la banque des Citoyens, reposant sur chacun desdits lots.
Les lots Nos 9 10 11 et 12 mesurent chacun environ 30 pieds de face à la rue Piété sur une profondeur d'environ 118 pieds; ensemble 3 actions de la banque des Citoyens reposant sur chaque lot.
Les lots Nos 13, 14, 15 et 16 mesurent chacun environ 30 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur d'environ 118 pieds; Ensemble 3 actions de la banque des Citoyens qui reposent sur chaque lot.
18o Neuf lots de terre dans l'îlet borné par les rues des Champs-Elysées, Genie, Célestine et Française, désignés par les Nos 1 à 9.
Les lots Nos 1, 2, 6, 7, 8 et 9 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue des Champs Elysées sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, 3 lignes, ensemble 4 actions de la banque des Citoyens qui reposent sur chaque lot.
Le lot No 3 mesure 42 pieds 8 pouces de face à la rue des Champs-Elysées sur la même profondeur ensemble les bâtimens qui s'y trouvent ainsi que 6 actions de la banque des Citoyens.
Le lot No 4 mesure 45 pieds de face à la rue des Champs-Elysées sur la même profondeur avec 6 actions de la banque des Citoyens.
Le lot No 5 mesure 30 pieds de face à la rue des Champs Elysées sur la même profondeur; ensemble la maison &c, &c. et 8 actions de la banque des Citoyens.
19o Un lot ayant 30 pieds de face à la rue de l'Union, entre les rues Urquhart et Morales, sur 120 pieds de profondeur, avec les bâtisses et 15 actions.
La maison porte le No 80.
20o Un lot de terre à [illegible], ayant 60 pieds de face à la rue Colombe, sur 120 pieds de profondeur, à la rue St Bernard.
Propriétés dans la paroisse de Jefferson.
21o Un morceau de terre mesurant 64 pieds de face à la Rivière, 64 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, entre les rues Adèle et Josephine, sur une profondeur de 7 pieds d'un côté et environ 10 pieds de l'autre.
22o Trois lots de terre avec les bâtisses, dans l'îlet compris entre les rues Joséphine, Rousseau, Levee et Adele.
Lot No 1 ayant 27 pieds 3 pouces de face à la rue Josephine et 130 pieds 10 pouces de profondeur.
Ensemble 20 actions de la Banque des Citoyens.
Lot No 2, ayant 32 pieds de face à la rue Josephine et 154 pieds 10 pouces de profondeur.
Ensemble la maison briquetée entre poteaux, etc., et 35 actions de la Banque des Citoyens.
Lot No 3, ayant 34 pieds 11 pouces de face à la rue Josephine et 139 pieds 10 pouces de profondeur.
Ensemble 20 actions de la Banque des Citoyens.
23o Cinq lots dans le faubourg Delassize, mesurant chacun 31 pieds 3 pouces 1/2 de face à la rue de la Levée, sur 80 à 88 pieds de profondeur, entre les rues Toledano et Augustine.
24o Cinq lots situés derrière les précédents, chacun mesurant 29 pieds 2 pouces 1/2 de face à la rue Fulton, sur 80 à 88 pieds de profondeur.
Propriétés à la Campagne.
25 Le collège Jefferson, environ 60 milles au dessus de la ville, ayant 3 arpents de face sur 39 arpents de profondeur, avec les édifices, ameublement, livres de classe, cabinet de chimie, &c., avec 571 actions de la Banque.
26 Une Plantation dans la paroisse de Plaquemines, environ 35 milles au-dessous de la ville, adjoignant l'habitation Wederstrandt, ayant 4 arpents de face sur 40 arpents de profondeur, avec les améliorations.
27 Une Plantation dans la paroisse de Washington (ci devant propriété de J. W. Keel) contenant 1,100 acres, dont 460 acres bornés par les terres de P. Corbell, Thos Gorman et James Hewey; et 640 acres plus ou moins, bornés par les terres de U. Youngblood, Edward Wales, et des Etats-Unis; avec 30 actions de la Banque.
28 La moitié indivise d'une Plantation, dans les plaines de Bullard, paroisse d'Est-Baton Rouge, contenant 1280 arpens.
29 Quatre îlets à Versailles, paroisse St-Bernard, Nos 151, 152, 153 et 154, d'après le plan de cette ville.
30 Deux Plantations mesurant ensemble 534 acres, sur Beaver Creek, paroisse d'Est-Feliciana, dont 100 acres bornés par les terres de Mme Humble John Spear et Rebecca Daugerty, et 474 1/4 100 acres formant la section 5 du Township 1, du Range 2 Est; avec 27 actions de la Banque.
31 Une Plantation sur le Black Creek, paroisse d'Est-Feliciana, d'une contenance de 2150 arpents, avec cinq esclaves, bornée au Nord par les terres de J. Watterman, J. Sewall et Manuel Grecia, à l'Est par celles de Gilbert Audry, au Sud par celles de Michel Christian et Michel Dearman, à l'Ouest par celles de Wm Gardner, James Clark et John Wiggins; ensemble 900 actions de la Banque.
32 Une plantation dans la paroisse d'Est-Baton-Rouge (ci devant propriété Forbes) ayant 516 acres, avec les améliorations. Cette terre est à environ 20 milles à l'Est de Baton-Rouge sur le Sandy Creek et la Rivière Amite; ensemble 100 actions de la Banque.
33o. Un Terrain dans la ville de Madisonville, dans la paroisse de St Tammany, mesurant 60 pieds de face à la rue Principale, sur 120 pieds de face à la rue St Tammany, mesure française, avec une grande maison en bois. Ensemble 20 actions de la Banque.
TERMES ET CONDITIONS.
1o—Pour les propriétés vendues avec des actions, l'acquéreur fournira son billet (stocknote), garanti par la propriété et les actions, payable et renouvelable, conformément à la charte, le 1er décembre 1848, pour un montant qui n'excédera pas les TROIS QUARTS du prix d'adjudication. La balance comptant en espèces.
2o—Pour les propriétés sur lesquelles ne reposent point d'actions, l'acquéreur, s'il est actionnaire de la Banque, aura le privilège d'y faire reposer autant d'actions sur lesquelles il n'existe point d'emprunt ou sur lesquelles l'emprunt est moindre que $20 par action, pour un montant qui, à $20 l'action, n'excédera pas les TROIS QUARTS du prix d'adjudication; et pour lequel montant l'acquéreur fournira son billet (stock note) garanti par la propriété et les actions, payable et renouvelable conformément à la charte le 1er décembre 1848. La balance, comptant en espèces.
3o Si l'acquéreur n'est pas actionnaire de la Banque, il devra payer un quart comptant en espèces, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale. Les dits billets s'ils n'étaient régulièrement payés à échéance porteront intérêt aux taux de 8 pour cent par an, et ce comme clause pénale seulement.
3o—Les taxes pour l'année 1848 devront être payées par les acquéreurs.
4o—Les acquéreurs rembourseront à la Banque des Citoyens la proportion de la prime d'assurance pour le terme à échoir, et transféreront à la Banque leurs droits et intérêts à la police.
5o—Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Chs. Boudousquié, notaire public.
7 juillet—3fps. V. ALLAIN Président.

COGNAC PELLEVOISIN à l'entrepôt.
17 demi pipes de preuve Cognac Pellevoisin pale
31 quarts do do do do do do
6 demi do do do do do foncé
21 quarts do do do do do do
10 barils 1842, vieux Cognac Pellevoisin, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, Agents de MM. Pellevoisin aîné & Co, de La Rochelle,
9juin—1m 99 rue de la Douane

VENTES DE CE JOUR

Vente renvoyée pour cause de mauvais temps.
PAR SYKES, HYDE & Co.
Citrons et Oranges.
AUJOURD'HUI après-midi, 19 courant, il sera vendu à 5 heures 1/2, sur la Levée, vis à vis le marché aux légumes, 1re Municipalité, le chargement du brick Gondola, venant de Palerme.
1500 caisses citrons de Montagne;
2800 boîtes oranges do.
Ces fruits sont en très bon ordre, et c'est le dernier chargement qui arrivera cette saison. 19juil

PAR SYKES, HYDE & Co.
Œufs—Œufs.
AUJOURD'HUI mercredi, 19 courant, à 10 heures, il sera vendu sur la Levée, vis à vis la rue Lafayette, pour le compte de qui il appartiendra,
30 barils œufs en débarquement du steamer Dexter. 19juil

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu aujourd'hui 19 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue Conti, No 29
Un assortiment de quincaillerie;—Aussi un assortiment de porte-crayons et plumes en or. 19juil

PAR SYKES, HYDE & Co.
Bottes, Souliers et Brodequins.
MERCREDI, 19 courant, à 10 heures, il sera vendu au magasin d'encan, No 51, rue des Magasins, au 2e étage, sans réserve,
112 caisses bottes, brodequins et souliers pour dames et enfants, en chevreau, veau, veau-marin, maroquin, cuir verni, prunelle, toile brune, &c.
17 juil.

VENTES A L'ENCAN.

Porc, Biscuit, Café, Riz, Sucre, &c.
PAR SYKES, HYDE & CO.
JEUDI, 20 courant, à 10 heures, il sera vendu à l'entrepôt de Turner, encoignure des rues Magasins et Lafayette, par ordre du capitaine G. G. Waggaman, pour le compte du gouvernement des Etats-Unis, les articles suivants:
Porc, biscuit, fèves, riz, café, sucre, savon, sel, chandelles, farine, mélasse, vinaigre et pommes séchées.
Conditions—comptant. 19juil

PAR SYKES, HYDE & Co.
JEUDI, 20 courant, à 5 heures de l'après midi, il sera vendu au No. 91, rue Tchoupitoulas, pour clore une consignation,
100 barils maquereaux, No. 3, inspection de Boston; 130 barils maquereaux de la Nouvelle-Ecosse, inspection de Boston; 2 barriques épaules de jambon. 19juil

Vente sans réserve de 5 beaux lots de Terre, près de l'Esplanade.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.
IL sera vendu samedi, 22 juillet 1848, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,
5 lots de terre situés dans l'îlet renfermé par les rues de l'Esplanade, Derbigny, Kerlerec et Roman. Voir le plan maintenant à la Bourse
Conditions—comptant.—Actes pardevant F. Percy, not. pub. 19juil

Pour cause de départ.
Superbe ameublement de Maison.
SANS RESERVE.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.
JEUDI 20 juillet 1848, à 5 heures P. M., il sera vendu au No 176, rue Bourbon, entre Toulouse et St-Pierre, un joli assortiment de meubles, consistant principalement en 3 belles armoires acajou, bois de lits acajou, sofas et berceuses en acajou, chaises en crin, table à manger, toilette, Psychée, matelats et garnitures de lit, tapis, rideaux, une belle pendule, batterie de cuisine, baignoire et divers articles trop longs à énumérer.
Conditions—comptant. 18juil

Vente pour clore des affaires.
Selles, Harnais, Malles, etc.
PAR MURPHY & NEVIUS,
D. E. MORPHY, Encanteur.
JEUDI 20 juillet 1848, à 10 heures, et les jours suivants, à la même heure jusqu'à ce que tout soit terminé, il sera vendu au No 134 rue Poydras, sans réserve, le plus vaste établissement de selles, harnais, malles etc. qu'il y ait au Sud. Les marchands de la ville et de la campagne trouveront leur intérêt à se rendre à cette vente. Le fonds consiste principalement en:
600 selles assorties en genres et qualités,
2000 jeux de harnais communs, pour chevaux et mules,
100 jeux de harnais fins, pour cabriolets, carrioles et voitures,
1000 brides à œillères, communes,
1000 do do de 2de qualité,
500 martingales 1re qualité,
200 do ordinaires,
1000 colliers pour chevaux et mulets, 1ere 2de et 3me qualités,
300 sellettes pour drays et charrettes,
4500 fots de selles espagnoles, mexicaines, texiennes, à l'Alabama, à la Grimsley, Gonzales et Walker,
2500 excellents sacs pour contenir la nourriture des chevaux,
250 fots de selles de dames,
700 douzaines paires courroies,
600 chaînes de trait avec leurs gaines,
700 sangles en crin,
500 livres fil de sellier,
500 boucles de trait et charrettes,
500 chaînes de poitrail,
500 douzaines chaînes de licou,
1000 chaînes à cinq,
2500 grosses boucles assorties,
2000 do anneaux assortis,
500 douzaines paires d'étriers do,
500 do mors assortis,
500 paires éperons,
500 valises de cheval,
500 sacs de nuit et valises assorties,
200 malles assorties de dessin, qualité et taille, ensemble avec divers articles du métier trop nombreux pour les décrire.
AUSSI:
35,000 yardes brin à moustiquaire écru et blanc 4000 moustiquaires brin de fil pour grands et petits lits.
Charrues à charrette, à jouge, etc.,
Conditions:—Au dessous de $100 comptant, au dessus de $100 90 jours, au dessus de $500 [illegible] au dessus de $1000 4 mois et au dessus de $2000 6 mois, en billets endossés à satisfaction. 3 avril
N. B. Le stock ci-dessus sera offert en vente privée à des prix réduits, jusqu'au 20 courant
Le magasin, les étagères et comptoir, sont à louer s'adresser sur les lieux.

EN MAGASIN ET A VENDRE par le soussigné:
100 caisses absinthe différentes marques,
30 do liqueurs fines, surfines et superfines.
25 do do do do demi bout.
130 do vin muscat de Frontignan
200 paniers anisette extra superfine
300 caisses marasquino différents modèles
30 do curaçao do do do
50 do fruits au jus, de Theysonnaud
30 do eau de fleur d'oranger.
200 paniers champagne différentes marques
4 caisses petits pois au beurre, boîtes assorties
30 do cèpes à l'huile, do do
2500 boîtes, demi et quarts do, sardines à l'huile
1 caisse boîtes, demi et quarts do, pâtés gras truffés.
25 paniers de 6 bouteilles guignolet.
20 caisses prunes sèches de Fau & Co.
130 do olives, capres, cornichons et anchois.
30 do pruneaux, poires, abricots, pêches à l'eau de vie
30 do fruits assortis à l'eau de vie.
120 do cerises à l'eau de vie de P. Clement
2000 paniers bouteilles vides 22, 23 et 24 onces.
120 millions bouchons fins, surfins et superfins
20 do do do à damejeannes.
200 damejeannes françaises de 1 gallon,
300 do do de 2 do.
150 do do de 3 do.
40 do do de 5 do.
25 paniers de 200 demi bouteilles vides.
15 do do 200 do do blanches.
2 caisses pièces de fruits aux fleurs.
NUMA LACOSTE.
14 juil 147 rue Royale

EN magasin et à vendre par le soussigné:
20 barriques vin rouge, St-Emilion No 1, 2 et 3;
24 do do St-Estèphe Médoc;
20 do do St-Julien Médoc;
20 do do Gruau Larose;
35 do do Chateau Margaux;
20 do do Chateau Leoville;
20 do do Chateau Lafitte;
12 do blanc Haut-Sauterne;
8 do do Haut Barsac;
60 demi do rouge St-Emilion Nos 1, 2 & 3.
30 do do St Julien Médoc;
35 do do Chateau Margaux;
25 do do Chateau Lafitte;
30 do do Chateau Leoville;
40 do blanc Haut-Sauterne;
30 do do Haut Barsac;
25 barils vinaigre de vin blanc (Meunier frères;
35 do un quarts de pipes cognac, différentes marques.
300 caisses vin Pauillac Médoc. 12 bout.
200 do do do Cantenac Médoc 12 do
300 do do do St Julien Médoc, 12 do
120 do do do St Estèphe Médoc 12 do
40 do do do Haut-Brion, 12 do
30 do do do do 24 1/2 bout.
100 do do do Chateau Margaux, 12 do
40 do do do do 24 1/2 do
25 do do do Chateau Léoville, 12 do
40 do do do do 24 1/2 do
40 do do do Chateau Lafitte, 12 do
40 do do do do 24 1/2 do
20 do do do Chambertin, 12 b (Bourg,
40 do do do do 24 1/2 do
15 do do do Nuits, 12 bouteilles do
8 do do do do 24 1/2 do do
18 do do do Volnay, 12 do do
6 do do do do 24 1/2 do do
NUMA LACOSTE.
14juil 147, rue Royale

L'IMAGE.
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE D'EDUCATION, D'INSTRUCTION ET DE RECREATION.
L'IMAGE paraît une fois par mois en une livraison de 32 pages grand in 8o, ornées d'un grand nombre de gravures sur bois pour l'intelligence des sujets.
Les abonnemens partent du commencement de l'année 1847.—(L'année 1847 est complete!)
Les premiers souscripteurs recevront à titre de prime 3 volumes d'une charmante collection connue sous le titre de NOUVEL AMI DES ENFANS, par M. Saint-Germain Leduc.
Cette faveur est étendue aux personnes qui en achetant le volume de 1847 (qui est en vente) s'abonnent à l'année 1848, dont le premier No. est reçu.
Le prix de l'abonnement est de $2 50 par an d'avance; on ne souscrit pas pour moins d'une année.
VICTOR HEBERT,
18 mai 149, rue de Chartres.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:
100 barriques vin Bordeaux ordinaire.
30 do vin marque Blanquefort 1843.
20 do vin Margaux pour famille 1845.
150 do vin Bedford, Marseille.
10 pipes vin de Sicile, 1844.
20 damejeannes vin de Madère première qualité.
110 paniers bouteilles vides de Bordeaux, 22 onces
200 1/2 boîtes sardines dernière pêche.
100 1/2 boîtes salaisons assorties de Marseille.
20 caisses thon mariné.
20 caisses anchois à l'huile et olives farcies.
100 caisses prunes et abricots à l'eau de-vie.
100 caisses guignolet de Bordeaux.
1000 caisses vin St-Julien.
200 caisses vin Muscat.
40 caisses eau verte, 40 caisses Marasquino.
31 mai D. LANATA, 8 et 10 Jefferson

GRAISSE—No 1 en feuilles, par barillets, à vendre par LABORDE & XIQUES,
3 juil 31, rue Commune.

CIGARES—Un choix bien varié de cigares Havane, Principe et Plantation, constamment en mains, à vendre par LABORDE & XIQUES,
3 juil 31, Commune.

CAFE.—Fin vert de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES,
3 juil 31, rue de la Commune.

INDIGO—Quelques surons indigo de Guatemala en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
3 juil 31, rue Commune.

SUCRE—Blanc de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
3 juil 31, rue de la Commune

CONFITURES et pâte de gouyave, à vendre par LABORDE & XIQUES,
3 juil 31, Commune.

MIEL BLANC de la Havane, en barillets de 20 gallons, à vendre par LABORDE & XIQUES,
3 juil 31, rue Commune.

PICADURA pour cigarettes en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
3 juil 31, rue Commune

TOILE A VOILE DE COTON, numéros assortis pour tentes, voiles et prélats, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
18jn 22, rue St-Louis.

SAVON—400 caisses savon Winchester, Morton et Ross, à vendre par DABAN, QUEYROUZE & CO.,
6 juil 11 et 13, St-Louis.

AVIS.
LE steamer anglais GREAT WESTERN, capt. C. M. Chapman, de la Vera Cruz, arrivera à l'Ile-aux Vaisseaux, le mardi 20 courant, partira le même jour pour Southampton (Angleterre), touchant à la Havane, Nassau et Bermudes.
La malle et les passagers pour l'Europe et les Indes-Occidentales, seront transportés au steamer anglais par le rail road du Golfe du Mexique, au départ du débarcadère de Proctor, sur le lac Borgne, et de là par le steamer Bolivar, capt. Henderson. Le départ au [illegible] de la gare du rail road du golfe du Mexique, le [illegible] par le char de 6 heures du soir.
Prix du transport, $3.
Pour les visiteurs se rendant au steamer anglais et retour en ville, $6.
Des passeports doivent être pris pour la Havane, chez le consul espagnol, rue St Louis, 164.
Pour plus amples informations, s'adresser en l'absence de M. G. Munson, au bureau de A. Gordon, No 6, Front Levee. G. MUNSON.
17juil Contrôleur.

Paquebot régulier le Pelican.
POUR BILOXI PAR LA BAIE ST. LOUIS, PASS CHRISTIANE & MISSISSIPPI CITY.
Le bateau neuf à [illegible] PELICAN, capitaine L. F. Hermann, fait trois voyages réguliers par semaine, comme suit
Il part du nouveau Canal
Mardi après midi à l'arrivée de la berge de 4 h.
Jeudi après midi " " " "
Samedi matin, " " " "
Il part du Rail Road Pontchartrain
Mardi après midi à l'arrivée des chars de 4 h.
Jeudi après midi " " "
Samedi matin " " " 9 1/2
Il repart de Biloxi
Lundi après-midi à 5 heures.
Mercredi après-midi " 5 "
Vendredi après-midi " 5 "
19 juin

PAQUEBOT REGULIER.
STEAMER BELLE ISLE.
Pour la côte, Donaldsonville, New-River, bayou Goula, Plaquemines, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Tunica, Williamsport, Fort Adams et les ports et habitations de la route.
LE steamer neuf et solidement construit BELLE ISLE, capitaine J. C. Joffrion, ayant été acheté expressément pour les voyages ci-dessus, commencera les voyages réguliers à partir de mardi 27 juin et continuera toute la saison comme suit: Départ de la Nouvelle-Orléans tous les mardis à 10 heures. Retour: départ de Fort Adams tous les jeudis à 9 heures de Williamsport le même jour à midi et de Bayou Sara tous les vendredis matin à 9 heures. Le Belle Isle a disposé ses heures de départ de manière à descendre la côte tous les samedis dans la journée. Le capitaine Joffrion se flatte que les passagers qui voudront bien s'embarquer à son bord, s'y trouveront aussi confortablement que dans les meilleurs bateaux du fleuve. La table sera servie des meilleurs articles du marché. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
R. DUNBAR & Co, 27, rue Gravier,
ROMAN & KERNION, 3 Front Levee
17 jn GERARD & FERIER, 14, rue Conti.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville
Paquebot régulier partant chaque jour pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville et correspondant avec les voitures pour Covington. Le nouveau et magnifique bateau à vapeur L'OLIVIA, capt. J. W. O. Grady, construit expressément pour la navigation du lac Pontchartrain, réunissant tous les accommodements désirables, fera pendant l'été les voyages comme suit, quittant le wharf du chemin de fer du lac Pontchartrain
Lundi après l'arrivée des chars de 2 h. 1/2 ap.-midi.
Mardi do do 2 h. 1/2 do
Mercredi do do 2 h. 1/2 do
Jeudi do do 2 h. 1/2 do
Vendredi do do 2 h. 1/2 do
Samedi do do 4 h. do
Dimanche do do 8 h. du matin
MADISONVILLE.
Mardi do do 8 h. du matin
Mercredi do do 8 h. do
Jeudi do do 8 h. do
Vendredi do do 8 h. do
Samedi do do 8 h. do
Dimanche do do 5 h. do
Dimanche do do 4 h. du soir.
Pour autres informations, s'adresser à
EUG. ROCHEREAU & Co,
3juin—3m 17 & 19, rue St Louis

Paquebots de Bayou Sara et Tunica—Le steamboat ELISKA, capitaine J. G. Landry, partira de la Nouvelle-Orléans tous les Mardis à 9 heures du matin, et tous les Vendredis à 5 heures du soir, et au retour partira de Bayou Sara tous les Mercredis et Dimanches à 10 heures du matin.
N. B. L'Eliska fera jusqu'à l'automne le service de l'UNCLE SAM.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
J. A. BRAUD & LANDRY
10avril GERARD & FERRIER, Agents.

POUR LA BALIZE et Pointe à la Hache — Le bateau à vapeur COURIER, capt. J. Martin, partira pour les ports ci-dessus tous les samedis à dix heures et sera de retour tous les mardis soir. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
AUG. LAROSE, Agent,
25 m 70 Vieille Levée.

Malle des Etats-Unis—Pour BAYOU SARA et tous les ports intermédiaires. — Le magnifique steamer LUNA, capt. Jesse Hart, partira de la Nouvelle-Orleans pour Bayou Sara tous les Dimanches à 9 h. A. M. et tous les Mercredis à 9 heures; de Bayou Sara pour la Nouvelle-Orleans tous les Lundis et Jeudis, et arrivera à la Nlle-Orleans [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au débarcadère des bateaux de Bayou Sara.

Jours de départ et arrivages pendant l'été.
Le steamer BELLE CREOLE, capt. P. A. Champomier, reprendra ses voyages. Partant de la Nlle-Orléans les dimanches et jeudis à 8 heures du matin, pour Bayou Sara et tous les ports intermédiaires; les dimanches il ira jusqu'à Tunica et Williamsport. Pour le retour, les départs auront lieu de Bayou Sara les mardis et vendredis à 10 heures A. M. et l'arrivée en ville de bonne heure le jour suivant. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord ou à
J. CHAMPOMIER, Agent,
24fev No 46 1/2, Vieille Levée

POUR LA HAVANE—Samedi, 22 courant—Le paquebot brick P. SOULE, capt. Smith, ayant une partie de son chargement engagé, partira au jour indiqué ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
TROGROS & LAMPRE, 26 Vieille Levee ou à W. H. SIMMONS,
13 juil 31, rue Gravier

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots de Stanton—Pour partir sous peu—Le navire fin voilier EDGAR, capt. Chs. S. Smith, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et arrimé, partira comme il est dit ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, avec de beaux emménagements, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à
J. W. STANTON & Co,
13juil enc. Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK.—Ligne de paquebots de l'Union.—Pour partir samedi 22 courant—le paquebot fin voilier WABASH, capitaine Wm Hathaway, a besoin de 250 balles de coton et partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes ou à
JOHN O. WOODRUFF & Co,
1er juil 93, rue des Magasins.

POUR BOSTON.—Le navire fin voilier MERCHANT, capt. Pedrich, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
14 juil 93 Commune.

POUR BOSTON.—Le navire fin voilier JACOB PERKINS, capt. Winsor, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à L. H. GALE,
3 juil 93 rue Commune.

POUR APALACHICOLA—La goëlette fine voilière MYSTIC, capitaine Crane partira dans quelques jours. Pour fret, s'adresser à ALF. KEARNY & CO,
15 juil 98, rue des Magasins

Pour Norfolk, City Point et Richmond—Ligne de paquebots de la Virginie et Louisiane — La barque fine voilière PHŒNIX, capitaine Barmester, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes ou à
4 juil BAILEY BAXTER, 77, rue Commune

POUR BREME—Le navire fin voilier CALCUTTA, capitaine Woodside, partira sous peu. Pour fret de 200 boucauts de tabac ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
14 juin 93 Commune

POUR BORDEAUX.—Le navire français fin voilier, de 1ère classe, OSCAR, capitaine Labory, est maintenant prêt à recevoir du fret pour le port ci-dessus. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue des Ursulines, ou à
F. JORDY,
1er juillet No 40, rue Conti.

POUR BORDEAUX.—Le navire de première classe, fin voilier GENEVA, capt. Tucker, ayant la plus grande partie de son chargement à bord et chargeant. Pour [illegible] de 400 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à
L. H. GALE,
27jn 93, Commune.

POUR ANVERS.—Le navire fin voilier REALM, capt. Stevens, partira sous peu. Pour balance de fret de 300 balles de coton et 200 boucauts de tabac, s'adresser à
L. H. GALE,
11juil ou BAILEY & BAXTER.

POUR GENES—Le navire fin voilier CATO, capt. J Weiner, partira sous peu. Pour fret de 400 balles ou passage, s'adresser à
L. H. GALE,
21jn 93, rue Commune

POUR BREME—La barque fine voilière A. G. HULL, capt Curtis, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret léger, s'adresser à
L. H. GALE,
15 jn 93, rue de la Commune.
Pour passage s'adresser à bord.

A AFFRETER—Le navire fin voilier de première classe, VAILLANT, capitaine Caudignon, est maintenant prêt à recevoir du fret. Pour les conditions s'adresser à bord en face de la rue des Ursulines ou à F. JORDY,
18 juil—15 10, Conti.

A VENDRE OU FRETER—Un schooner pouvant porter environ 450 barrils sous le pont. S'adresser à ALFRED KEARNEY & CO,
11 juil 98 rue des Magasins.

A AFFRETER pour Bordeaux le navire le PHILANTHROPE, capitaine Arnaud. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à DUBUCH F.,
6 jt 77, rue St Louis.

A VENDRE—Une goëlette d'une marche supérieure, du port d'environ 100 tonneaux, en très bon ordre, et ayant une belle cabine, doublée et chevillée en cuivre, construite depuis 3 ans; elle serait vendue pour un peu près la moitié de sa valeur. Elle a actuellement une charte de $1000 par mois et les frais de port payés pour 6 mois.
ALFRED KEARNY & Co,
1er juil 98, Magasins

A AFFRETER — Pour Baltimore Norfolk ou Richmond.—La barque fine voilière KATHLEEN, capitaine Drerbert, prendra du fret pour l'un des ports ci-dessus. S'adresser à F. W. STANTON & Co,
27 juin Encoig. Magasins & Lafayette

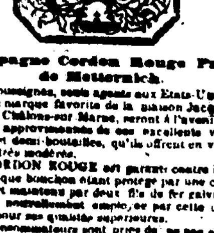

Champagne Cordon Rouge Prince de Metternich.
LES soussignés, seuls agents aux Etats-Unis pour cette marque favorite de la maison Jacquesson & fils, de Châlons-sur-Marne, seront à l'avenir constamment approvisionnés de ces excellents vins en grandes et demi-bouteilles, qu'ils offrent en vente à des prix très modérés.
Le CORDON ROUGE est garanti contre le coulage, chaque bouchon étant protégé par une capsule de zinc et maintenu par deux fils de fer galvanisés, méthode nouvellement employée par cette célèbre maison pour ses qualités supérieures.
Les consommateurs sont priés de ne pas confondre notre CORDON ROUGE avec les autres marques du même nom; le véritable CORDON ROUGE PRINCE DE METTERNICH portera toujours le nom de MM. Jacquesson & fils sur l'étiquette.
Ch. HAMILTON & Co,
7 juin—6m [illegible]